

Coup d'envoi du dégroupage dans la Somme en présence de Monsieur le Ministre Gilles de Robien

Free et le syndicat mixte SUSI (Somme d'USage Internet) ont signé cette après midi en présence de Monsieur le Ministre de l'Équipement, des Transports, du Logement, un accord permettant le dégroupage du département de la Somme

Ce contrat de mise à disposition de 300 km de fibres optiques va désormais permettre aux habitants de la Somme de bénéficier de l'offre Triple-Play Freebox (Internet - Téléphonie - Télévision).

« La Somme souhaite que l'ensemble de sa population ait accès aux offres les plus innovantes en matière de haut débit. Nous sommes très fiers de la signature de ce jour avec Free, premier opérateur ADSL alternatif » précise Monsieur Roger Mezin, Président du syndicat SUSI.

Cet accord s'inscrit dans la politique de Free d'étendre le dégroupage à l'ensemble du territoire. Il démontre une nouvelle fois toute la pertinence des synergies entre initiative publique (avec l'action des collectivités territoriales en faveur du déploiement de dorsales régionales) et initiative privée (poursuite du déploiement du dégroupage par les opérateurs alternatifs), seul gage d'extension géographique du dégroupage et donc de la concurrence pour permettre à l'ensemble de la population d'accéder aux services les plus innovants au meilleur prix.

Free a la volonté d'étendre les zones de dégroupage des régions les plus denses vers les territoires les plus reculés. Elle souhaite par ailleurs que ce mouvement soit relayé par les pouvoirs publics et notamment les actions de l'Autorité de Régulation des Télécommunications pour permettre économiquement l'extension du dégroupage vers les zones les moins denses.

Avec Free, en zone dégroupée, pour 29,99 €/mois les nouveaux abonnés bénéficient* :

- D'un accès Internet jusqu'à 20 Mbit/s en réception et 1 Mbit/s en émission,
- D'un service de téléphonie incluant la gratuité des appels vers les postes fixes en France Métropolitaine,
- D'un service de télévision, donnant accès à plus de 200 chaînes dont 80 gratuites, chaînes TNT inclus,
- De la mise à disposition gracieuse du modem-routeur Freebox, compatible WiFi,
- De la possibilité de s'affranchir de l'abonnement téléphonique (13.99€/mois) avec l'offre Total Freebox.

Dans les zones non dégroupées, pour 29.99 €/mois les nouveaux abonnés bénéficient* :

- D'un accès Internet jusqu'à 10 272 kbit/s en réception et 320 kbit/s en émission,
- D'un service de téléphonie incluant la gratuité des appels vers les postes fixes en France Métropolitaine,
- De la mise à disposition gracieuse du modem-routeur Freebox, compatible WiFi.

Fort de ces partenariats privilégiés, Free formule le souhait que l'engagement des collectivités territoriales en faveur du développement de la société de l'information et la réduction de la fracture numérique se poursuive et s'amplifie dans les prochains mois.

**Sous réserve d'éligibilité de la ligne et de ses caractéristiques techniques.*

A propos de Free

Free est une filiale du Groupe Iliad. Le Groupe Iliad est un acteur prépondérant sur le marché français de l'accès à l'Internet et des télécommunications avec Free (2^{ème} Fournisseur d'accès Internet avec 1 214 000 abonnés ADSL au 31/03/2005), One.Tel et Iliad Telecom (opérateurs de téléphonie fixe) et Kertel (cartes pré-payées). Il est l'un des seuls groupes français indépendant dans le secteur des télécommunications. Le Groupe Iliad est coté sur l'Eurolist d'Euronext Paris sous le symbole ILD et fait partie des indices Next 150 et SBF 250.